

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Chaque année le frelon asiatique envahit davantage le territoire. La lutte contre cet insecte nuisible qui menace l'apiculture locale est l'affaire de chacun. Il est possible d'endiguer ce fléau pour la biodiversité et l'écosystème du territoire en agissant dès le mois de février et jusqu'au mois d'avril pour piéger les reines avant qu'elles ne fassent leur nid.

Introduit accidentellement dans le Lot-et-Garonne en 2004, le frelon asiatique s'est reproduit rapidement au fil du temps jusqu'à atteindre l'Oise ces dernières années. Cet insecte est un prédateur qui s'attaque aux abeilles, papillons, chenilles, petits vertébrés... Il présente un danger pour les populations et fait également de gros dégâts dans les vergers. Le frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa couleur noire avec une bande orangée et à ses pattes nettement jaunes.

À partir de la mi-février les frelons asiatiques quittent leur d'état d'hibernation et redeviennent actifs jusqu'en novembre. Il est alors possible de lutter contre leur propagation avec des actions différentes selon les saisons.

De la mi-février à fin avril, il faut piéger les reines. Un piège simple peut être réalisé à partir d'une bouteille de plastique vide en découpant la bouteille au tiers à partir du goulot et en retournant le goulot dans la base de la bouteille. Il suffit de mettre au fond de la bouteille un mélange composé d'1/3 de bière, d'1/3 de sirop de cassis ou de grenadine et d'1/3 de vin blanc. Il est essentiel de respecter les ingrédients et les dosages afin d'éviter de piéger d'autres espèces que le frelon asiatique. Pour augmenter les chances de capture, il est conseillé de poser plusieurs pièges.

D'avril à octobre, c'est la période où il faut repérer les nids afin de les faire détruire par un professionnel. Il ne faut surtout pas agir seul car cet insecte est hautement agressif quand il se sent menacé et une seule piqûre peut provoquer un œdème, voir entraîner la mort. Les nids du frelon asiatique sont le plus souvent aériens et situés dans des arbres. **Si vous voyez un nid, il faut contacter au plus vite la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et un professionnel.**

Enfin, **d'octobre à novembre**, une nouvelle vague de pièges doit être mise en place afin de piéger les frelons avant l'hibernation.

Une des compétences optionnelles de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise est consacrée à la protection et à la mise en valeur de l'environnement. Dans ce cadre des actions de lutte contre les nuisances environnementales et des actions de sensibilisation au respect de l'environnement et du cadre de vie sont mises en places sur l'agglomération. Pour les élus de l'ACSO, préserver la biodiversité du territoire est essentiel.

CONTACTS PRESSE : 10-190322

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.